



## édito

**N**ous sommes à mi-mandat, et nous avons toutes les raisons de penser que la dynamique de développement engagée à ce jour a de fortes chances de se pérenniser. Il est vrai que notre commune dispose d'une situation géographique favorable avec un bassin d'emploi proche. Cette dynamique a alimenté notre réflexion tout au long des travaux que nous avons conduits depuis 18 mois avec l'élaboration de notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont pris part à cette réflexion, soit lors des réunions publiques, soit en allant visiter le site Internet dédié qui a tout de même été consulté plus de 600 fois. C'est bien la preuve que vous vous intéressez à l'avenir de votre commune.

Fort de ce constat, nous nous attachons à travailler sur 4 axes : l'accueil de nouvelles familles, le développement économique, l'amélioration de votre cadre de vie et la prise en compte de la transition énergétique. C'est ainsi qu'un accent particulier a été mis sur l'accueil périscolaire et extrascolaire en début de mandat, et qu'une Maison d'Assistantes Maternelles a pu voir le jour. Le succès rencontré dans la mise en place de l'accueil de loisirs intercommunal nous conduit à envisager de nouveaux investissements afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions et en même temps de répondre aux règles d'accessibilité de la bibliothèque.

Fort de notre succès également, puisqu'il ne reste plus que quelques parcelles de lotissement disponibles, nous allons très prochainement lancer l'étude d'une 4ème tranche sur le lotissement du Stade.

Pour accompagner le développement économique de la commune, et grâce à l'implication de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier, une zone artisanale va voir le jour ; déjà plusieurs acquéreurs se sont manifestés et il nous faudra rapidement penser à son extension.

Plusieurs chantiers d'effacements de réseaux ont été réalisés ou sont en cours et nous poursuivrons dans cette voie. Des travaux de sécurité routière ont également été réalisés et d'autres sont programmés ; à chaque fois, la circulation douce (piétons et vélos) est privilégiée sans oublier l'embellissement du village.

La rénovation de nos bâtiments communaux, l'évolution de nos éclairages publics, le remplacement de notre véhicule utilitaire par un véhicule électrique, la future implantation de panneaux photovoltaïques pour autoconsommation et revente des excédents, ainsi que la mise à disposition prochaine d'une borne de rechargement pour véhicule électrique contribuent largement à la transition énergétique.

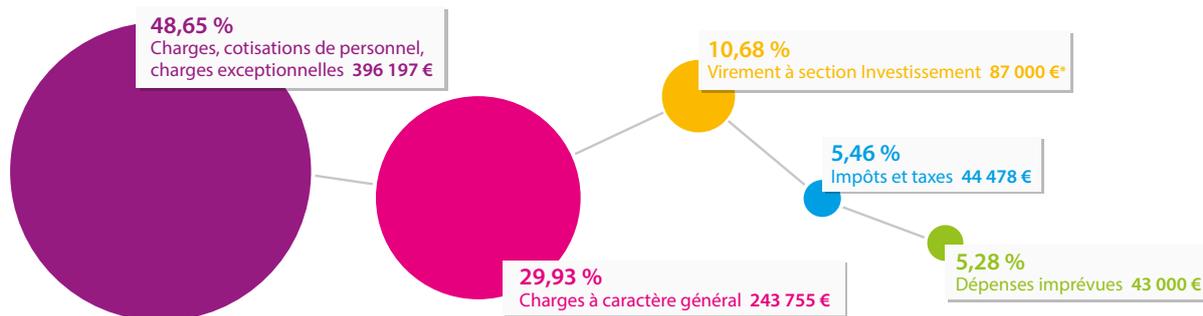
Il nous reste encore beaucoup à faire pour répondre à vos attentes, je ne doute pas que nous puissions y répondre, nous devons simplement être parfois un peu patients car nos budgets doivent être maîtrisés si nous voulons contenir notre fiscalité locale.

Merci à tous ceux, qui de près ou de loin, entretiennent cette dynamique qui fait qu'à Loigné sur Mayenne il fait bon vivre.

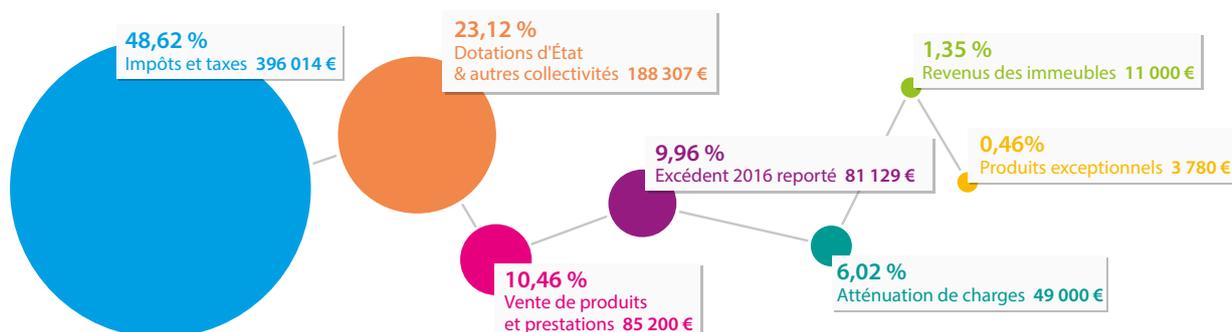
Le Maire,  
Jean-Paul FORVEILLE.

# Budget 2017 - Budget général de la Commune

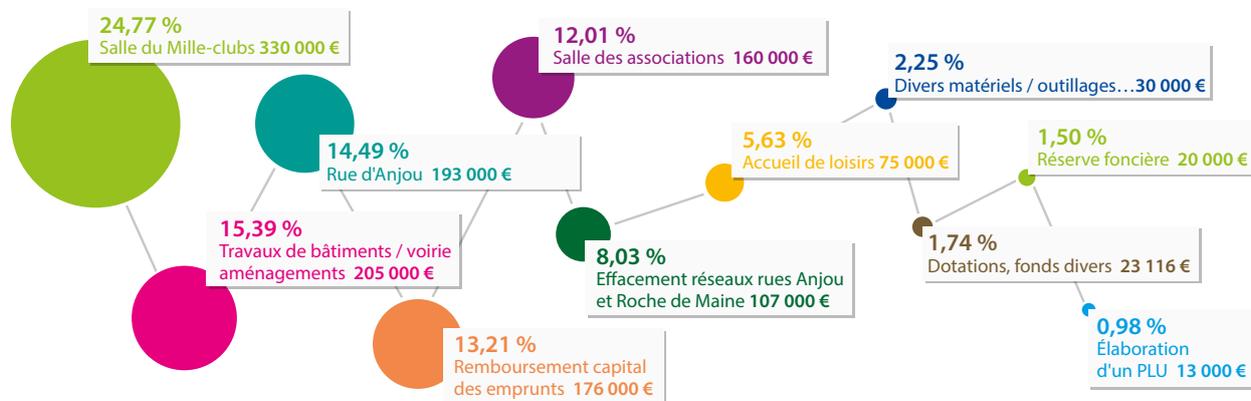
## // Fonctionnement dépenses : 814 430 €



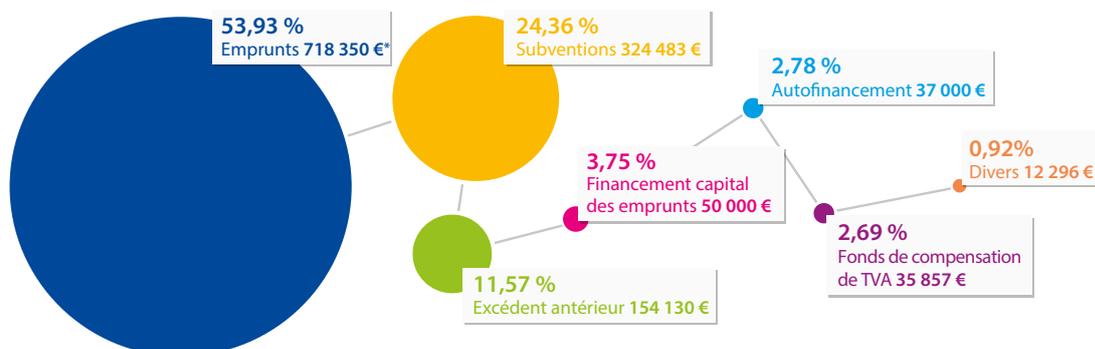
## // Fonctionnement recettes : 814 430 €



## // Investissements dépenses : 1 332 116 €



## // Investissement recettes : 1 332 116 €



### Budget d'investissement

\* Comme l'an passé, plusieurs lignes budgétaires ont été alimentées afin de prévoir les programmes d'investissement complets, mais les dépenses ne seront réalisées que partiellement au cours de l'exercice 2017

### Budget de fonctionnement

Les charges salariales ont légèrement augmenté (avec pour objectif le maintien des services) ; elles seront compensées par des aides de l'État liées aux contrats d'Avenir, des remboursements d'assurances pour remplacement et par les communes avec qui nous mutualisons du personnel.

## Vie associative

### Club pongiste loignéen

Le club possède toujours 2 équipes qui évoluent dans 2 divisions.

Pour l'année 2016-2017, les résultats pour le championnat départemental sont les suivants :



■ la D3 termine à la septième place.

■ la D4 termine à la deuxième place

Félicitations à la D4 pour sa très bonne saison et félicitations à nos 4 jeunes qui commencent à très bien jouer ; merci à notre entraîneur pour son temps passé auprès de ces jeunes.

L'objectif est atteint pour les deux équipes, mais nous perdrons, cette année encore, des joueurs et cela devient critique pour le maintien du club.

En espérant que la saison prochaine, notre nouvelle salle encouragera de nouveaux joueurs ou joueuses à venir nous rejoindre.

Les matchs se déroulent le vendredi soir de fin septembre à mi-mai.

L'entraînement est le mercredi soir à partir de 20h 30.

**Pour tous renseignements appeler Crosnier Mickaël au : 02 53 68 01 07 (domicile) ou : 06 88 02 77 72 (portable)**

**Et laisser un message ainsi que vos coordonnées**

**Membres du Bureau**

**PRESIDENT : CROSNIER MICKAEL**

**VICE PRESIDENT : MANCEAU OLIVIER**

**SECRETAIRE : ALLAIN JEAN YVES**

**TRESORIER : BESNIER JEAN-LOUIS**

### A.S. Loigné

Félicitations à l'équipe A qui accède à la 1<sup>ère</sup> Div. après une année de championnat sans aucune défaite.



#### Licences

Pour toutes personnes (nées à partir de 2012) désirant pratiquer le football pour la saison 2017-2018, merci d'appeler : Karl NOTAIS au 02.43.70.36.66 ou d'envoyer un mail à : [secretaire@asloigne.com](mailto:secretaire@asloigne.com)

**ATTENTION Changement de la procédure pour le renouvellement et la demande de licence pour la saison 2017-18**

■ Les joueurs et dirigeants ayant fourni un certificat médical en 2016 / 2017 n'auront pas à fournir un nouveau certificat médical en 2017 et 2018 dès lors qu'ils auront répondu négativement à l'ensemble du questionnaire de santé.

■ Les licences ne sont plus imprimées mais dématérialisées, à vous de les remplir sur internet avec le questionnaire de santé.

Pour recevoir cette demande de licence dématérialisée, merci de communiquer votre MAIL à [licence@asloigne.com](mailto:licence@asloigne.com)



Pour plus d'informations sur la vie du club et son fonctionnement, rendez-vous sur le site du club à l'adresse suivante : [www.asloigne.com](http://www.asloigne.com)

## Bruits de voisinage

Les aboiements excessifs de chiens peuvent être une cause de stress aussi bien pour l'entourage que pour l'animal.



Une solution de dressage efficace et simple existe : utiliser un collier anti aboiement.



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

■ les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14 h à 19h30

■ les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h

■ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

[Article 9 de l'arrêté préfectoral n°2008-D-278 portant réglementation des bruits de voisinage]

## Opération Argent de Poche



En 2017 le dispositif « Argent de poche » est reconduit pour une nouvelle session du 3 juillet au 4 août.

En fonction des besoins de la commune, le dispositif pourrait être élargi tout au long de l'année pendant les périodes de vacances scolaires.

*Cette opération est réservée aux jeunes de la commune.*

## Concours des maisons fleuries

Cette année la commission cadre de vie a décidé de ne pas renouveler le concours des maisons fleuries. En effet, chaque année, il devient de plus en plus difficile de réunir un jury. Chacun peut néanmoins s'inscrire au concours organisé par « Paysages 53 » sur le site :

<https://labelpaysagesdelamayenne.com>

## Inauguration

Inauguration de la salle des fêtes du Mille-Clubs et de la rue d'Anjou le samedi 14 octobre 2017.

## Classes 7

Le repas de la Classe 7 aura lieu le samedi 28 octobre 2017 en fin d'après-midi.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

■ M<sup>me</sup> Christine LEGENDRE au 06 79 55 27 67

■ M. Anthony MAHIER au 06 79 54 13 38

Pour les personnes concernées, un courrier vous sera prochainement adressé.

# Animations

## Conseil Municipal Enfants

Cette année scolaire 2016-2017 a une nouvelle fois été riche en projets. Nos jeunes conseillers ont poursuivi l'opération des Bouchons d'amour. L'une des nouveautés cette année a été l'organisation d'une chasse aux œufs géante à l'attention de tous les jeunes enfants de la commune. Les jeunes élus ont prêté main forte à nos deux agents municipaux lors d'une après-midi de plantations dans le bourg de la commune.



Enfin cette fin d'année scolaire a été rythmée par l'élaboration, la signature et la mise en place d'une charte contre le harcèlement à l'école en lien avec les conseils municipaux des jeunes de Château-Gontier Bazouges et d'Azé. Cela a été l'occasion d'une présentation et d'un échange avec le préfet de la Mayenne, le directeur d'académie des services de l'éducation nationale de la Mayenne et le président de la communauté de communes du Pays de Château-Gontier. Ce temps fort leur a permis d'être investis d'une mission d'ambassadeur dans leur vie d'écolier et de futur collégien. Ce fut une année encore une fois riche et intense avec un groupe de jeunes dynamiques et motivés, donnant de leur temps pour l'accomplissement de projets leur tenant à cœur sur la commune et même au-delà.



## Avis de recherche

Dans le but d'une publication concernant la guerre 1914-1918, M. Patrick PLANCHENAUULT recherche des photos de Poilus originaires du Pays de Château-Gontier (Communauté de communes) morts pendant la guerre 1914-1918. Veuillez préciser pour chaque photo le nom et le prénom du soldat.

Contact : PLANCHENAUULT Patrick, 6 rue des Oliviers  
53200 Loigné sur Mayenne.

Courriel : panic.planchenault@orange.fr ou 02 43 07 35 89.

## 31 Calendrier des fêtes et manifestations diverses (2<sup>ème</sup> semestre 2017)

### JUILLET

S. 01 Juillet	Journée Détente et Barbecue Amicale de la Musique
V. 14 Juillet	Tournoi de boules Sté de Boules Bretonnes

### SEPTEMBRE

V. S. D. 15-16-17 Sept.	Concours de belote Club de l'Amitié
-------------------------	----------------------------------------

### OCTOBRE

Mer. 10 Octobre	Repas du Club de l'Amitié
-----------------	---------------------------

### NOVEMBRE

S. 11 Novembre	Armistice
V. S. D. 10-11-12 Nov.	Concours de belote Société de Boules Bretonnes
S. 25 Novembre	Sainte Cécile Amicale de la Musique

### DÉCEMBRE

V. 01 Décembre	Marché de Noël - A.P.E
Mer. 12 Décembre	Bûche de Noël Club de l'Amitié

## Animations été 2017

Cet été, les enfants de l'accueil de loisirs (3-12 ans) voyageront au côté de Vasco, un navigateur qui part à la rencontre de nombreux personnages à travers le monde ...

Venez vivre de superbes aventures à ses côtés !  
Embarquement à partir du lundi 10 juillet 2017

### // Juillet

Ouverture de l'accueil de loisirs du lundi 10 juillet au vendredi 4 août, avec pour thématiques :

- Du 10 au 13 juillet : « La poussière de Buzz »
- Du 17 au 21 juillet : « La jungle de prince Ali »
- Du 24 au 28 juillet : « Sur les plages de Dory et Stich »
- Du 31 juillet au 4 août : « Les 12 travaux de Mulan »

Deux nuitées seront reconduites pour les 3-12 ans, et deux soirées pour les 11-15 ans.

Les journées à thème (accessoires ou déguisements) seront mises en place une fois par semaine pour l'ALSH.

Des goûters familles auront lieu les 3 vendredis soirs.

Cette année, nous aurons aussi un repas à thème sur trois semaines.

Sans oublier, les intervenants extérieurs : boules bretonnes, art du cirque, escrime...

Les 11-15 ans ont également leur programme : escalade, karting, bowling, piscine, shopping, wakepark, etc...

Et toujours de belles sorties en perspective : grottes de Saulges, planète sauvage, océarium du Croisic, legendia parc, piscine de Château-Gontier. Sans oublier, la participation de l'association des bénévoles des boules.

L'équipe d'animation de juillet est composée de 7 animateurs (un roulement sera organisé en fonction des effectifs et de la présence des animateurs) :

- Marion CHAUVEAU (directrice)
- Angélique CORMIER (directrice adjointe)
- Anaïs BENARD
- Fiona FORESTIER
- François GUYOMARC'H (stagiaire BAFA)
- Arthur TRILLOT
- Céleste VERON (stagiaire BAFA)

Gracia DEPERIERS ou des bénévoles pourront venir renforcer l'équipe en fonction des besoins, des effectifs...

## // Août

Ouverture également de l'ALSH du lundi 28 août au vendredi 1er septembre : « **Les merveilles de Vasco** ».

L'équipe d'animation sera modulable en fonction des effectifs :

- Marion CHAUVEAU (directrice)
- Angélique CORMIER (directrice adjointe)
- Gracia DEPERIERS
- Fiona FORESTIER

Des temps forts et deux sorties sont au programme : piscine de Château-Gontier et l'asinerie de Laval.

## // Infos diverses

- Les inscriptions été 2017, pour les 3-12 ans, se font à la journée ou à la semaine (cantine non obligatoire, sauf pour les pique-niques lors des sorties).
- Pour les 11-15 ans, inscriptions à la demi-journée ou à la journée. Pique-nique non fourni.
- **INSCRIPTIONS CANTINE AVANT LE VENDREDI 16 JUIN 2017**
- Les programmes sont disponibles sur le site internet de la commune, ou dans les mairies de Loigné, Houssay,
- St Sulpice et Marigné Peuton. Il y en a également à disposition dans l'entrée de l'école primaire de Loigné.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter **Marion CHAUVEAU**

- Par mail : [clsh.loignesurmayenne@gmail.com](mailto:clsh.loignesurmayenne@gmail.com)
- Par téléphone : 06 07 07 78 10 OU 02 43 07 28 71
- Notre Site : <http://www.loignesurmayenne.mairie53.fr/>



# Accueil de loisirs 2017



L'accueil de loisirs de Loigné sur Mayenne ouvre ses portes aux enfants de 2 ans et demi à 12 ans.

Angélique, Gracia, Fiona et Marion accueillent, en moyenne, une vingtaine d'enfants les mercredis ; ainsi qu'une quinzaine pendant les petites vacances. Cette année, la fréquentation a diminué les mercredis après-midis et pendant les petites vacances.

Les inscriptions fonctionnent à la demi-journée, à la journée ou à la semaine.

Gracia DEPERIERS a effectué son stage pratique BAFA au sein de la structure. Elle sera bientôt titulaire de son diplôme.

Merci à Clément GENDRY et Tymélia OLIVRIE pour leur implication en tant que bénévoles.

Des temps forts ont marqué les mercredis après-midis : les cadeaux du papa Noël, un atelier du patrimoine, les ateliers cuisine, spectacle au Carré, exposition à la chapelle du Gêneteil, jeux de société avec le CCAS, piscine de Château-Gontier, boules bretonnes ...

Sans oublier les superbes activités manuelles créées par nos petits et grands artistes.

Les enfants ont pu visiter le lactopôle de Laval pendant les petites vacances de février, ainsi que le musée Robert Tatin de Cossé le Vivien. De nombreuses animations ont été mises en place sur le thème « Black and white ».

Les petites vacances d'avril étaient placées sous le signe de l'imaginaire. Une journée vélo a été organisée, et les enfants ont été sur l'île de Nantes, où nous avons pu admirer les nombreuses



machines et le carrousel. De plus, les 7-12 ans ont participé à un inter centre aquatique sur une matinée. Les enfants ont fabriqué de mystérieuses inventions et créations en tout genre.



Les coupons d'inscriptions sont à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie à l'attention de Marion CHAUVEAU ou à envoyer par mail : [clsh.loignesurmayenne@gmail.com](mailto:clsh.loignesurmayenne@gmail.com)

**Marion CHAUVEAU**

# Etat civil (janv. 2017 - juin 2017)

## Naissances

08 Février 2017	ROUGER Téo	Helquin
20 Mars 2017	SALMON Noah	18 rue Victor Hugo
13 Mai 2017	BUSSON Marin	4 rue des Vignes

## Mariages

29 Avril 2017	GUIOULLIER Vincent & FORVILLE Caroline
24 Juin 2017	CORBIN Nicolas & BELLIER Myriam

## Décès

10 Février 2017	FOURNIER Guy
19 Avril 2017	PIAU Maurice

## Informations diverses

### // Demande de changement de titulaire pour un véhicule d'occasion, précédemment immatriculé en France

Trois possibilités vous sont offertes pour faire enregistrer votre demande :

#### ■ Possibilité n° 1 : vous adresser à un professionnel de l'automobile

La liste des garages habilités proches de chez vous est consultable sur : <http://www.ants.interieur.gouv.fr>

#### ■ Possibilité n° 2 : adresser votre dossier complet uniquement par courrier

Demande à retourner par voie postale (*conseil : sécuriser votre envoi*) ou à déposer dans la boîte aux lettres de la préfecture sous enveloppe cachetée à l'adresse suivante : PREFECTURE DE LA MAYENNE – Service des « Cartes Grises » – 46 rue Mazagan – CS 91507 – 53015 LAVAL CEDEX

#### ■ Possibilité n° 3 : les particuliers qui disposent d'un nouveau numéro d'immatriculation (ex : ZZ-123-ZZ) peuvent remplir une pré-demande en ligne ([https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/article\\_accueil](https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/article_accueil)). Ainsi, vous disposez de 4 jours pour présenter à nos guichets votre dossier complet, accompagné de l'accusé d'enregistrement de la pré-demande.

### // Cartes d'identité et passeports biométriques

Depuis le 20 février, l'accueil des demandes de cartes nationales d'identité se fait exclusivement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil tout comme les demandes de passeports biométriques.

Pour le Sud-Mayenne, 3 communes sont équipées : **Craon, Meslay-du-Maine et Château-Gontier**. Par conséquent, pour être en mesure de faire face à cette nouvelle mission et afin d'accueillir au mieux les usagers, il a été décidé de mettre en place - pour la ville de Château-Gontier - des rendez-vous pour les personnes sollicitant la délivrance de cartes d'identités et de passeports.

#### Les créneaux sont fixés de la manière suivante :

- Les lundis, jeudis et samedis matin de 8H30 à 11H45
- Les mercredis et vendredis après-midi de 13H30 à 17H45

N'oubliez pas :

La durée de validité de la carte d'identité est de 15 ans pour les personnes majeures et de 10 ans pour les personnes mineures.

### // Attestation de recensement en mairie



## Informations diverses (suite)

### // Ecole publique

Pour tout renseignement concernant les **nouvelles inscriptions** à l'école publique de la Roche Fleurie, contacter la mairie au 02 43 07 28 71.

### // Bibliothèque

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque ne sera ouverte que les mercredis 12, 26 juillet et le mercredi 9 Août de 10h à 12h. Les horaires normaux reprendront début septembre.

### // Secrétariat de mairie

Pendant les mois de juillet et août, la mairie sera ouverte de 9h à 12h30 les lundis, jeudis et vendredis. Permanences du samedi de 9h00 à 12h00 :  
Juillet : 02/07 – 08/07 – 15/07  
Août : ouverture tous les samedis

### // Inscription sur la liste électorale

Toute personne nouvellement domiciliée dans la commune est invitée à se présenter à la mairie afin de se faire inscrire sur la liste électorale **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre de chaque année** (pour pouvoir voter lors des élections de l'année qui suit cette inscription).

Quant aux jeunes gens qui ont ou auront atteint l'âge de 18 ans le 28 février 2017, ils sont invités à vérifier leur inscription.

### // Avis aux nouveaux résidents

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune sont invitées à se présenter à la mairie, munies de leur livret de famille ou de leur carte nationale d'identité afin de permettre la mise à jour du fichier communal (inscription liste électorale...).

### // Allô service public "3939"

**3939 Allô service public (coût : 0,06 € la minute en moyenne)**  
Concrètement, le 3939 vous permet de préparer vos démarches : près de 6 000 questions trouvent une réponse, grâce au 3939, sur 700 thèmes différents. **Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 18h.**

### // Recherche d'une assistante maternelle

Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?

Connectez-vous sur le site du Conseil général : [www.assistantsmaternels53.fr](http://www.assistantsmaternels53.fr)

### // La certification ou légalisation de signature

Elle peut être obtenue selon les cas :

- **à la Mairie de son domicile** en présentant le document à légaliser (*non signé*) et une pièce d'identité portant une signature. En cas d'absence de pièce d'identité, il faut deux témoins munis de leurs pièces d'identité et d'un justificatif de domicile. Les documents à légaliser doivent impérativement être en français ou accompagnés de leur traduction française ;
- **auprès de leur Consulat**, pour les étrangers ayant besoin de la légalisation de leur signature.

